

Santé-environnement, c'est quoi ?

En France, la santé-environnement désigne couramment le **domaine de mise en œuvre politique et opérationnelle d'actions et de programmes de santé publique** s'inscrivant dans le cadre de la **santé environnementale**, au sein des **politiques publiques locales et nationales**, notamment à travers des dispositifs tels que le **Plan National Santé-Environnement**.

Et la "santé environnementale" ?

Pour l'**OMS**, elle comprend « *les aspects de la **santé humaine**, y compris la **qualité de la vie**, qui sont déterminés par les **facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques** de notre environnement. Elle concerne également la **politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux** susceptibles d'affecter la **santé des générations actuelles et futures**. » [1]*

Elle concerne donc les **relations entre les environnements de vie et la santé humaine**, et leur évaluation. Celle-ci peut porter sur de **nombreux facteurs environnementaux** tels que l'**environnement psycho-social** d'un individu ou d'une population, l'exposition aux **facteurs biologiques**, aux **produits chimiques**, au **bruit**, l'accès à une **alimentation saine**, aux **facteurs écosystémiques** dont la **qualité de l'air**, de l'**eau**, les conséquences du **dérèglement climatique**, de l'**effondrement de la biodiversité**. Ces facteurs environnementaux sont souvent regroupés sous le terme d'**exposome**.

Pourquoi la promouvoir ?

Les données de santé publique montrent que les **facteurs environnementaux** représentent près de **70 %** des **déterminants de santé**, loin devant l'**offre de soins**, les **comportements individuels** et les **facteurs biologiques** (Fig.1). Ainsi, **améliorer durablement la santé des populations** implique d'**agir sur ces environnements**, dans une **approche systémique et positive** de la santé intégrant **soins médicaux, prévention des maladies et promotion de la santé**.

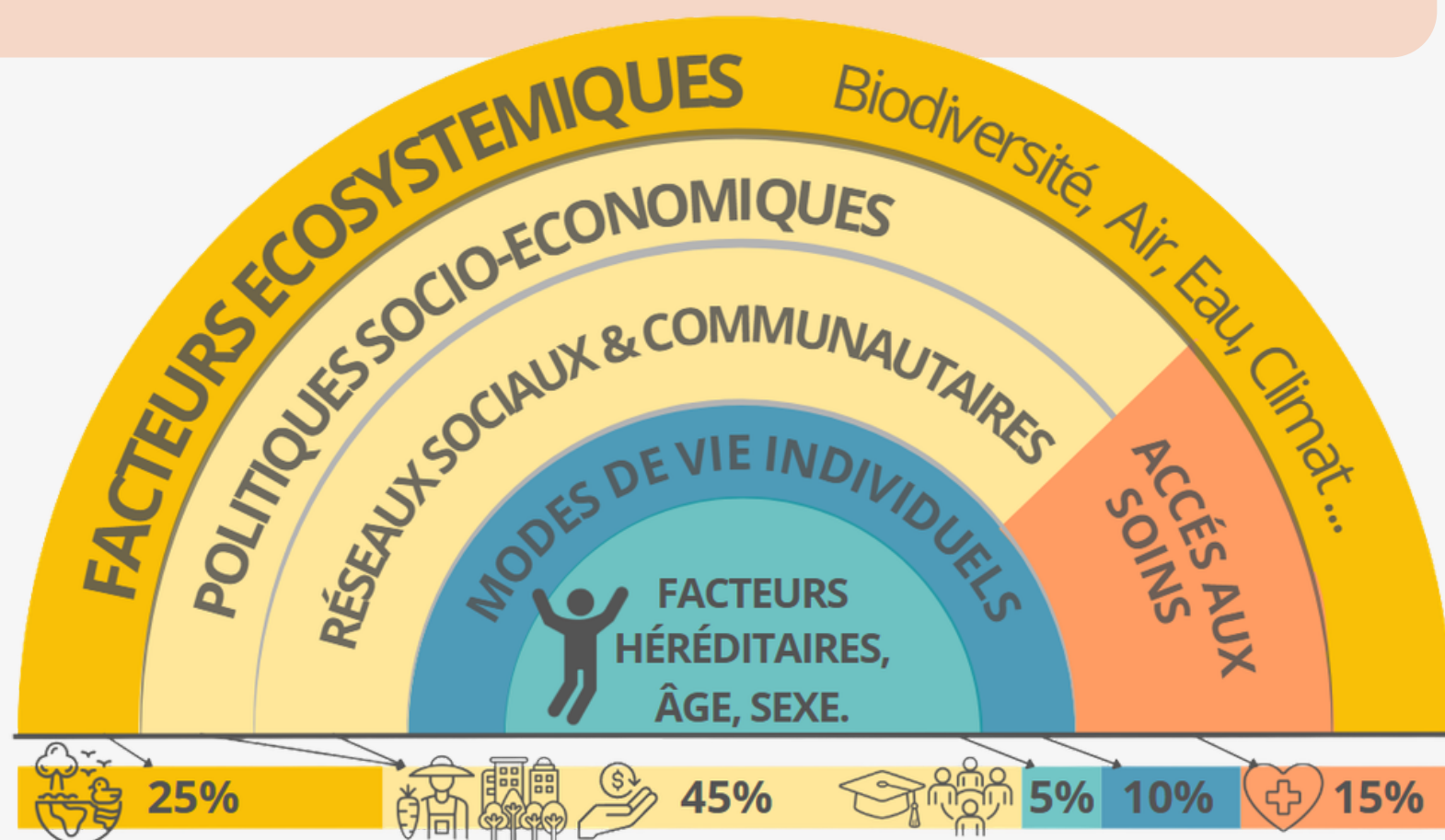


Figure 1 Schéma des déterminants de la santé, répartis par catégories et leur poids selon la représentation de Lalonde, Barton & Grant, 2006, Dahlgren et Withehead, 1991, et une synthèse des modélisations publiées avant 2016. Baras A.

Cadres complémentaires à cette approche intégrée de la santé



One Health/ Une seule santé

Ce concept met en lumière les **relations entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes**. Il fait le lien entre l'**écologie** et les **médecines humaine et vétérinaire**. Il émane d'une collaboration internationale entre plusieurs organisations sanitaires dont l'OMS. [2]

→ **PREVENIR L'ANTIBIORESISTANCE & l'émergence de nouvelles MALADIES INFECTIEUSES dont les zoonoses**

N.B. : Cette approche biomédicale tend à évoluer vers une approche plus sociétale, systémique et positive



Santé planétaire

Mouvement social transdisciplinaire qui analyse les impacts du **dépassement des limites planétaires** par les **activités humaines** et leurs effets sur la **santé des êtres vivants humains et non humains**, pour développer des actions favorisant la **santé des générations présentes et futures**. [3]

→ **PRENDRE SOIN DU VIVANT selon l'approche en cobénéfices**

=> les actions de préservation des écosystèmes profitent généralement aussi à la santé humaine.



Santé commune

La **santé humaine** étant indissociable de la **santé du vivant**, cette démarche reconnaît une **hiérarchie naturelle** entre les trois santés : **promouvoir la santé des milieux naturels façonne la santé sociale, qui façonne la santé publique**. [4]

→ **PRENDRE SOIN DU VIVANT dans une intention de préservation des communs, promotrice de la robustesse des systèmes et des coopérations.**

Santé-environnement en exercice coordonné...

Les **structures de santé d'exercice coordonné** (MSP, CPTS, ESP, CDS), par leur **approche pluriprofessionnelle** visant à s'organiser pour **soigner et prendre soin dans un contexte territorial bien défini**, sont particulièrement propices à la mise en œuvre d'actions en santé-environnement. Celles-ci peuvent s'inscrire dans **3 axes d'actions complémentaires** qui se joueront à l'intérieur de la structure et au-delà en coopération avec les acteurs territoriaux (Fig.2).



Figure 2 Trois pistes d'action pour promouvoir la santé-environnement au sein des structures de santé en exercice coordonné, propositions de pistes d'actions concrètes, d'après Baras A., 2024. [5]

Coordonner et financer les actions :

- **Qualité des soins et juste soin** : les écogestes et mesures d'écoconception des soins peuvent être intégrés à la démarche qualité et formalisés dans des **protocoles interprofessionnels**,
- **Prévention et promotion de la santé** : dans l'attente de financements spécifiques au sein des ACI, ces actions peuvent être intégrées à des programmes de **santé publique** et bénéficier de financements via les **appels à projets ARS**, de l'Assurance Maladie, des fondations, des collectivités ou des acteurs socio-environnementaux.

Activer les leviers essentiels :

- Accéder à une **information actualisée** et à des **formations adaptées**,
- **Construire les programmes en équipe**, en tenant compte des **ressources** et des **opportunités propres à celle-ci et à son territoire**, et en s'appuyant sur une **démarche de santé communautaire** fondée sur le « **faire avec** ».

... en Grand Est

Un environnement, une santé en Grand Est

Fédération de l'Exercice coordonné et Maisons de santé en Grand Est

PRSE4 Grand Est , 2023

Le **Plan régional santé-environnement** (PRSE) décline en région le PNSE4. Publié en 2023, il vise à **améliorer les milieux de vie, prévenir les expositions environnementales et renforcer l'information et les actions en santé-environnement**.
Il fédère les acteurs du territoire, notamment au sein du réseau **SYNAPSE** (**SY**Nergie des **A**cteurs de la **P**romotion **S**anté **E**nvironnement)) et s'articule autour de **4 axes pour promouvoir la santé au quotidien et dans les territoires**.

La FEMAGE - Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné Grand Est -

promeut la démarche en structure d'exercice coordonné à travers son **programme d'accompagnement Santé publique/Santé-environnement**. Dans ce cadre, elle a créé en 2025 le **COSE – Collectif en santé-environnement** - qui rassemble des professionnels et des structures de santé souhaitant soutenir et **développer les actions coordonnées promotrices de santé**.

Retrouvez des ressources & initiatives inspirantes *made in* Grand Est via la **page actualisée régulièrement**
FEMAGE - Santé publique/ Santé-environnement

Site dédié à la mise en oeuvre du PRSE4 Grand Est

Réalisation : Dr Alice BARAS, Chargée de mission Santé-environnement FEMAGE, en collaboration avec la Dr Violaine BRUNELLI-MAUFFREY & Manon DUMAS, référentes Santé publique/ Santé-environnement FEMAGE, et les membres du Collectif Santé-Environnement *COSE* FEMAGE